

Guy Vaxelaire s'explique auprès des Bressauds



Guy Vaxelaire et son épouse ont rédigé un document de quatre pages distribué dans toutes les boîtes aux lettres bressaudes.

LA BRESSE

Mis hors de cause par la Justice en mai dernier, Guy Vaxelaire, l'ancien maire de La Bresse, s'exprimera cette semaine auprès des Bressauds, par le biais d'un bulletin d'information qui sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune dont il fut le premier magistrat pendant 37 ans.

Accusé de viols et d'agressions sexuelles par ses deux filles, l'ancien édile a bénéficié d'un non-lieu après six ans d'une bataille judiciaire très rude.

Mais « dans un souci de clarté et de transparence », Guy Vaxelaire et son épouse ont souhaité revenir sur cette (trop) longue enquête.

Sur quatre pages, le couple revient en détail sur toutes les procédures qu'ils ont dû endurer, sur les auditions face aux enquêteurs de la gendarmerie ou bien encore le juge d'instruction.

Dans ce document, aucune étape judiciaire n'est mise de côté, pas plus que « la calomnie » qu'ils ont affronté mais aussi les soutiens dont ils ont pu bénéficier.

Tro

RO

Tro
ext
les

plein fou
rons de S
la comm
Ménil, et
carrefour
Mirecour
Fort he
pronostic
pour auc
si les por
Vittel/C
Remonco
ordres d
Guili du
Dompair
désincar
conduite
Souffra
ples aux
aux men
victimes,
nes âgées

Un

RE